

Zeitschrift:	Monuments vaudois
Herausgeber:	Association Edimento - pour le patrimoine
Band:	11 (2021)
Artikel:	L'Atelier des Architectes Associés (1961-1976) : l'architecture entre la technique et le social
Autor:	Maddalena, Diego
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1053330

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Atelier des Architectes Associés (1961-1976)

L'architecture entre la technique et le social

Diego Maddalena

Au début des années 1960, au cœur des «Trente Glorieuses», sept architectes alors actifs dans quatre bureaux indépendants décident d'unir leurs forces et de fonder un bureau d'architecture de grande dimension à Lausanne. Auparavant, Guido Cocchi (1928-2010), Alin Décoppet (1926-2015), Nicolas Petrovitch-Niegoch (1924-2017), Léopold Veuve (*1930), René Vittone (*1927), Michel-Robert Weber (1928-2000) et Roland Willomet (1926-2018) étudient ensemble à l'École Polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL, aujourd'hui EPFL). Ils y fréquentent l'École d'architecture et d'urbanisme, sous la direction de Jean Tschumi, dont ils sortent diplômés au milieu des années 1950. L'Atelier des Architectes Associés (AAA, prononcé «les trois A») voit officiellement le jour en 1961¹. En 1971, parallèlement au départ de Léopold Veuve, le bureau nomme trois mandataires supplémentaires: Jean Brugger (*1940), Nikolaus Herkommer (*1936) et Pierre Rittmeyer (*1937).

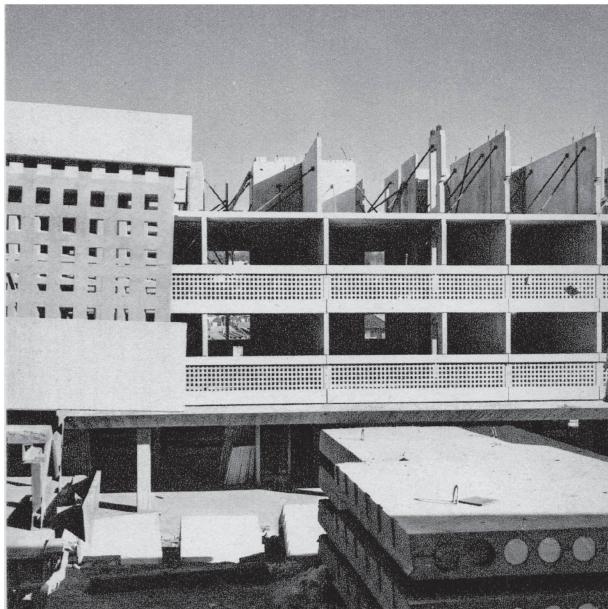
LE BUREAU : TRAJECTOIRE ET SPÉCIFICITÉS

Le cas de l'AAA est, à bien des égards, particulier dans le contexte vaudois. À l'échelle cantonale, ce type de regroupement, réunissant un nombre aussi conséquent d'associés, constitue en effet une exception. Néanmoins, ce processus reflète une tendance nationale et internationale typique de la période 1945-1975: l'époque voit une multiplication des «Ateliers» ou «Groupes» d'architectes. C'est le cas de l'Atelier des Bâtisseurs (ATBAT, Paris) ou de l'Atelier

d'Urbanisme et d'Architecture (AUA, Paris) en France, du Werkgruppe 7 (Cologne) en Allemagne, ou encore de l'Atelier 5 (Berne) et du Groupe 11 (Genève) en Suisse, pour ne citer que quelques exemples parmi les plus connus. Loin d'être anodin, ce phénomène témoigne de la volonté de créer des cadres de travail coopératifs basés sur l'échange des perspectives et des compétences, souvent entre des professionnels aux profils différents. Il reflète également le souhait de placer le collectif au-dessus de l'individu, selon un parti pris idéologique.

Ces groupements ont en outre une portée stratégique qui vise à répondre au mieux aux changements d'échelle que connaissent de nombreux chantiers à cette époque. Ainsi, dans le cas de l'AAA, Guido Cocchi rappelle que le regroupement était perçu comme une nécessité par les sept associés, afin de parvenir à obtenir et à assumer des mandats de taille². La démarche se révèle fructueuse: les réalisations du quartier de l'Ancien-Stand et des immeubles administratifs, commerciaux et culturels de Chauderon (tous les deux à Lausanne, le second en collaboration avec l'architecte Paul Dumarteray) sont confiées au bureau dès sa première année d'activité. De même, ce dernier se voit attribuer en 1963 le chantier de la centrale thermique de Chavalon-sur-Vouvry. C'est grâce à ces premiers projets d'importance que l'AAA connaît un essor rapide et parvient à s'imposer comme un bureau compétent et compétitif dans le panorama vaudois.

Parmi les caractéristiques de l'AAA figure la création de groupes de travail spécialisés et de sociétés annexes, permettant au bureau de développer une expertise dans différents domaines. Entre 1965 et 1966 est ainsi créée une section «urbanisme» (successivement nommée Urbaplan, qui



1 Quartier de l'Ancien-Stand, 1963-1965, chantier de l'immeuble sud, dont le gros-œuvre a été assemblé en 44 jours entre novembre 1963 et mars 1964 (*Habitation 36*, 1964, 7, p. 29).

2 Vue depuis le sud (MARCHAND 2012, p. 149).

devient une société indépendante en 1971)³, centrée sur les questions d'aménagement du territoire et de développement urbain. En 1969, l'AAA fonde le bureau Réalisations scolaires et sportives (RS) en collaboration avec l'architecte Jean-Pierre Cahen et l'ingénieur Jean-Claude Piguet⁴, œuvrant pour la construction de bâtiments scolaires, modulaires et préfabriqués, dans le sillage de l'expérience du Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires (CROCS). En 1970, c'est au tour de la société Formation et réalisations industrielles (FRISA, par René Vittone de l'AAA et l'ingénieur Aldo Realini)⁵, d'être créée, celle-ci ayant pour but de réunir les bureaux techniques souhaitant œuvrer à l'étranger et, en particulier, en Afrique du nord : l'AAA travaillera en Algérie dans les années suivantes, pour le compte du Ministère de l'industrie et de l'énergie⁶.

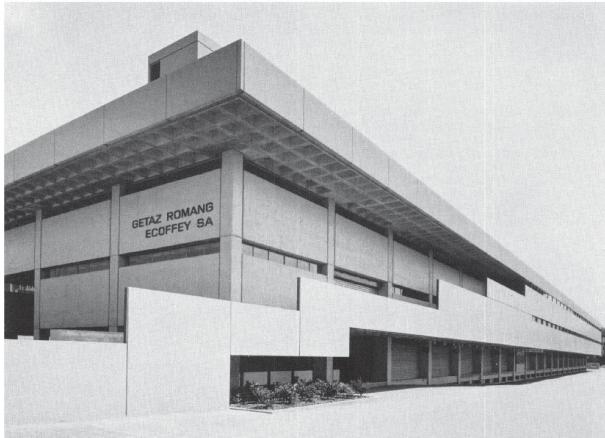
Au sein de l'AAA, les mandataires se spécialisent en outre dans les domaines de l'architecture administrative et, en particulier, du logement. Comme l'affirme René Vittone lors d'une interview en 1961, les associés estiment que «l'individu se spécialise peut-être, mais le groupe conserve une vue générale»⁷. Ceci garantirait un certain équilibre.

L'activité de l'AAA se heurte à la crise pétrolière et à la récession économique qu'elle engendre. Dès 1974, le secteur de la construction vaudoise est rudement impacté⁸. Cette conjoncture défavorable coïncide avec à la fin de certains mandats importants, accentuant une situation déjà délicate⁹. Face à la taille considérable du bureau – qui compte alors près d'une centaine de collaborateurs et collaboratrices¹⁰ –, qui constitue dès lors un handicap face à

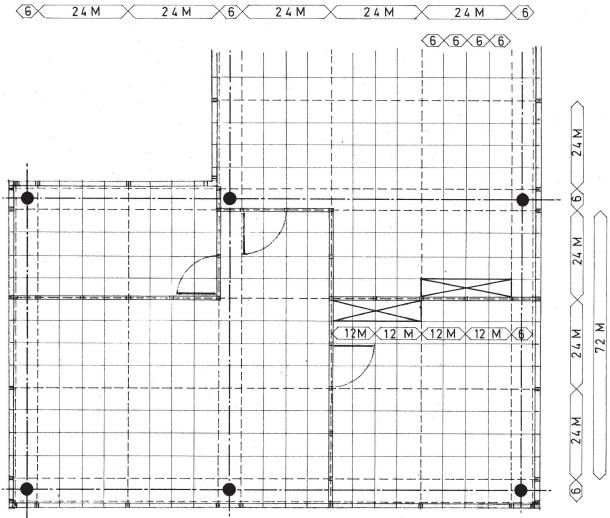
la pénurie de travail, la dissolution de l'AAA est privilégiée à la possibilité d'une diminution drastique du personnel.

UNE ARCHITECTURE RATIONALISÉE ET EXPÉRIMENTALE

Lors de la planification du quartier de l'Ancien-Stand, vers 1960, la Ville de Lausanne adopte le parti pris d'une construction préfabriquée¹¹ : ce procédé prometteur en termes de rapidité et de coûts n'avait auparavant été utilisé que de manière marginale sur le territoire communal et dans le canton de Vaud, contrairement à d'autres régions suisses – notamment à Genève. Le choix de mandater l'AAA, un bureau alors encore en phase de constitution, est précisément motivé par l'expérience de certains de ses membres en matière de préfabrication. Les trois bâtiments conçus par l'AAA à l'Ancien-Stand se composent de murs porteurs en béton armé préfabriqués qui sont assemblés sur place (**fig. 1-2**). Développé depuis la fin des années 1950 avec l'entreprise Igéco d'Etoy, ce système constructif – dénommé IPLM (Immeubles préfabriqués à loyers modestes) – avait été mis en œuvre par Léopold Veuve et Alin Décoppet pour un chantier à Villars-sur-Glâne (1959-1960, en collaboration avec Frédéric Aubry), puis par Roland Willomet (au nom de l'AAA) dans deux immeubles à Renens (1961-1962, dont l'un a été démolí en début d'année 2021 et l'autre le sera prochainement).



3 Bussigny, Centre de distribution Gétaz Romang Écoffey, 1962-1964, état d'origine avant la surélévation de 1971 qui, réalisée par l'AAA, nuit à la cohérence architecturale du bâtiment (Das Werk 52, 1965, 7, p. 251).



4 CROCS, Exemple de composition d'un plan et des cloisons (CROCS 1969).

Cette recherche de rationalisation et d'industrialisation de l'architecture caractérise une large partie de la production de l'AAA, le situant ainsi dans le sillage direct de la pensée moderniste. Dès les années 1920, de nombreux architectes et théoriciens prônent en effet un renouveau de l'architecture basé sur le développement technologique, à l'instar de Le Corbusier ou de personnalités impliquées dans le Bauhaus tels que Walter Gropius ou Hannes Meyer; à leur sens, il s'agit de la condition indispensable pour parvenir à une architecture de qualité, rentable et de son temps. Ludwig Mies van der Rohe partage ce point de vue et déclare en 1924, d'un ton très optimiste : «l'industrialisation de la construction constitue le problème central de l'architecture de notre époque. Si nous la réussissons, nous résoudrons aisément les questions sociales, économiques, techniques et aussi artistiques»¹².

La région lausannoise noue un lien privilégié avec cette architecture novatrice lors de l'Exposition nationale qui se tient dans le chef-lieu vaudois en 1964 et pour laquelle les éléments construits sont ouvertement conçus sous le signe de l'expérimentation technologique : le défi est lancé pour la conception de «techniques nouvelles et innovantes dont il faut apporter la démonstration d'efficacité et [de] solidité, tant au niveau constructif qu'esthétique»¹³. Les associés de l'AAA manifestent immédiatement leur intérêt pour cet événement, la plupart d'entre eux participant au concours d'idées lancé en 1960¹⁴. Dans les années suivantes, Guido Cocchi est nommé adjoint de l'architecte en chef Alberto Camenzind. De plus, un pavillon est réalisé par l'AAA en collaboration avec l'architecte Frédéric Brugger et l'ingénieur Jean-Claude Piguet.

L'esprit innovant de l'AAA en matière de construction s'exprime à travers plusieurs projets au fil des années 1960. C'est d'abord le cas du centre de distribution Gétaz Romang Écoffey à Bussigny (1962-1964) (**fig. 3**), réalisé à partir de blocs préfabriqués en béton armé montés sur une ossature métallique suivant le système «Estiot Suisse». L'assemblage de ces éléments est particulièrement intéressant au niveau des rampes extérieures, délimitées par un jeu dynamique de décalages des pièces qui exprime le principe constructif du bâtiment. Le bureau est ensuite représenté par Michel-Robert Weber au sein du Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires (CROCS) institué en 1965 par la Ville de Lausanne, dont font également partie les architectes Jean-Pierre Cahen, Jacques Dumas et Paul Vallotton et les ingénieurs Jean-Pierre Gonthier, Jean-Claude Piguet et Jean-Marie Yokoyama. Entretenant des échanges avec des enseignants et avec des autorités publiques, l'équipe conçoit un procédé hautement rationalisé et réglementé, basé sur une double grille compositive dont les modules de 60 et 240 cm régissent aussi bien les plans que les élévations (**fig. 4**)¹⁵.

L'ensemble de Chauderon, l'une des œuvres majeures de l'AAA, résulte d'un même état d'esprit : cette réalisation se distingue par l'adoption de façades suspendues à une ossature métallique formée, au niveau de la toiture, de deux poutres maîtresses en acier et de fermes transversales. Cette imposante structure repose sur des piliers massifs en béton armé (six dans le bâtiment sud et deux dans le bâtiment est) (**fig. 5**). Situés au cœur du plan, les piliers permettent de libérer le périmètre des immeubles au rez-de-chaussée et de conserver autant que possible l'ouverture au sud vers la moraine de Montbenon. Les panneaux de façade



6 Détail des façades des corps d'étages des bâtiments sud et est (photo Diego Maddalena).



5 Immeubles administratifs, commerciaux et culturels de Chauderon, par l'AAA et Paul Dumartheray, chantier de l'immeuble sud, vers 1972 (ACM, Fonds 0029 AAA/AD DECOPPET, 0029.02.0004/04).

sont développés avec Jean Prouvé – architecte-conseiller français parmi les grands spécialistes du domaine – et consistent en des éléments hermétiques entièrement préfabriqués (**fig. 6**).

D'autres systèmes préfabriqués, aussi bien en béton armé – des procédés dits «lourds» – qu'en métal – dits «légers» – sont étudiés par l'AAA, sans toutefois voir le jour. Dans tous les projets évoqués, l'AAA travaille de concert avec les ingénieurs (dans la plupart des cas avec Jean-Claude Piguet, Léonard Gabella ou le bureau de Bernard Janin et Tell Girard), les compétences des différents spécialistes étant indispensables au développement de ces principes constructifs.

Ailleurs, l'AAA fait preuve d'une rationalisation très poussée qui anticipe et poursuit les recherches du CROCS, à l'instar de la fabrique de Caractères SA à Neuchâtel (1961-1980) (**fig. 7**) et du collège propédeutique des sciences de l'Université de Lausanne (1969-1970, actuel Amphipôle) (**fig. 8-9, 15**). Élaborés à partir d'un tracé régulateur modulaire, ces bâtiments sont «évolutifs» au sens du théoricien français Max Blumenthal, ceux-ci ayant été conçus pour pouvoir être agrandis ou modifiés à l'interne sans que leur cohérence architecturale ne soit compromise¹⁶. Les façades des deux bâtiments peuvent en effet être démontées de l'ossature et réutilisées lors d'agrandissements – une démarche entreprise pas moins de trois fois à la fabrique de Caractères. Quant au collège propédeutique, ses quatre auditoires, réalisés en briques Durisol, sont démontables et pourraient ainsi disparaître en cas de besoin¹⁷.



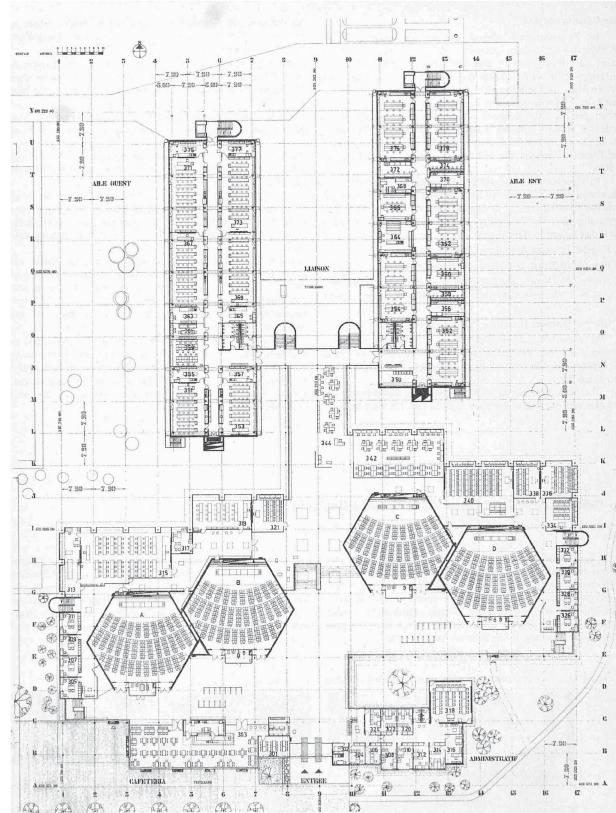
7 Neuchâtel, Fabrique de Caractères, après la première étape de construction, 1961-1962 (AAA 1961-1975, Paris 1976, p. 4).



Il serait néanmoins erroné d'appréhender les objets mentionnés ci-dessus comme des réalisations intemporelles émanant strictement de la technique et de la raison : elles demeurent profondément ancrées dans le contexte historique et architectural de l'après-guerre et des années 1960. En effet, les bâtiments de l'Ancien-Stand développent les types de l'immeuble barre – consacré par les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) – et de l'« unité de voisinage » anglaise, et se caractérisent par un vocabulaire formel directement inspiré des Unités d'habitation corbuséennes (alternance des pleins et des vides, composition des façades régie par une grille délimitant des loggias, présence de brise-soleils, traitement des garde-corps par une trame en béton armé). Les écoles CROCS réinterprètent un langage architectural contemporain très en vue, diffusé à l'échelle mondiale par des architectes comme Mies van der Rohe ou le bureau américain Skidmore Owings & Merrill (SOM), et déterminé par l'alternance d'allèges métalliques et de grandes baies vitrées filantes. De par leurs étonnantes volumes en porte-à-faux, les immeubles de l'ensemble de Chauderon se rapprochent quant à eux de certains bâtiments de la tendance brutaliste qui mettent en avant des prouesses structurelles hors du commun – le vocabulaire brutaliste ressortant également du traitement des piliers par de profondes cannelures qui exploitent le potentiel expressif du béton, une caractéristique qui lie la réalisation de l'AAA à la production de l'américain Paul Rudolph. Enfin, le dépouillement radical du hall dans la partie sud du collège propédeutique des sciences fait écho aux travaux d'Alison et Peter Smithson.

8 Collège propédeutique des sciences de l'Université de Lausanne (actuel Amphipôle), 1969-1970 (photo Jeremy Bierer).

9 Plan du niveau 3 (SBZ 93, 1975, 23, p. 350).





10 Lausanne, quartier de la Granette-Praz-Séchaud, 1974-1977, plan d'ensemble approuvé en 1973 (AVL, C 04, F6, carton 193, 420.11716, 33/1974, plan 385).

11 Vue du groupe de bâtiments E et d'une placette (MARCHAND 2012, p. 159).

UNE ARCHITECTURE « VARIÉE ET VIVANTE »¹⁸

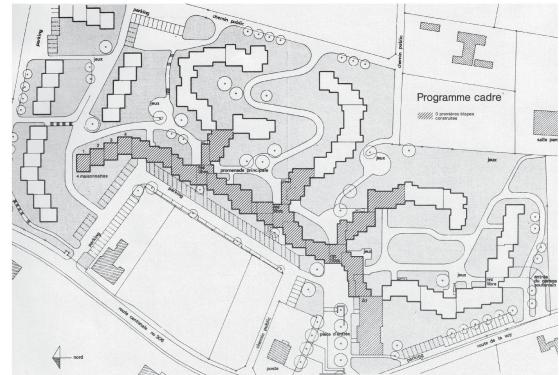
Le rapport qu'entretient l'AAA avec l'architecture contemporaine novatrice se manifeste également dans sa réceptivité aux critiques portées à l'encontre des barres des grands ensembles, de plus en plus virulentes dès le milieu des années 1960. L'architecture de ces constructions est désormais perçue comme démesurée, monotone et aliénante, et soupçonnée de favoriser la criminalité¹⁹. Comme l'affirme l'architecte grec Georges Candilis, les concepteurs de ces ensembles se borneraient à juxtaposer des logements sans pour autant créer un véritable *habitat* adapté à l'Homme²⁰. En Suisse, l'opposition à cette architecture est menée aussi bien par la population, à travers des mouvements citoyens ou des quotidiens, que par les professionnels, à l'instar de certains architectes et des sections locales de Patrimoine Suisse²¹.

L'origine de ces critiques remonte aux années 1950, au sein des CIAM, cette même institution qui avait fortement contribué à la généralisation des barres et des ensembles locatifs sur la base de conceptions fonctionnelles, biologiques et hygiéniques. Une nouvelle génération d'architectes s'oppose à cette doctrine et prône une architecture sensible aux besoins sociaux et psychologiques de ses habitant-e-s²². Le domaine du logement est le premier à connaître une transformation sur cette base. Dans la volonté de faciliter les échanges interpersonnels et le sentiment d'appartenance à une communauté, Alison et Peter Smithson, Aldo van Eyck, Jaap Bakema, Geroes Candilis, Shadrach Woods et d'autres architectes, qui constitueront

dès 1953 le futur Team 10 (soit le groupe chargé l'organiser le CIAM 10 de 1956), s'intéressent aux structures des habitats vernaculaires et élaborent des ensembles d'habitats à partir de *clusters* – ou grappes – de logements aux géométries fragmentées.

À la Granette-Praz-Séchaud à Lausanne (1974-1977) (**fig. 10-11**) et à Praz-Gérémoz à Penthaz (1971-1975) (**fig. 12-13**), l'AAA s'inspire de ces principes et propose des quartiers radicalement différents de ceux qu'il avait conçus au début des années 1960. Dans le projet lausannois, les logements sont agglomérés de manière irrégulière en plusieurs *clusters* de trois à quatre niveaux. Chaque appartement présente une typologie différente : les façades expriment cette variété par des volumes extrêmement découpés qui, avec leurs tons ocre, rappellent les habitats traditionnels méditerranéens – d'où le surnom « Casbah » promptement attribué au quartier. Les ruelles piétonnes et les nombreuses placettes sont imaginées par les architectes comme autant d'espaces propices à la socialisation ou au jeu. De plus, chaque logement est prolongé à l'extérieur par un jardinet ou une terrasse à la surface remarquable, dans le but d'augmenter le confort des locataires.

Au quartier de Praz-Gérémoz de Penthaz, l'AAA opte pour une disposition des logements suivant une longue ligne serpentine munie de quatre bras. Bien que partiellement réalisé, l'ensemble témoigne de la sensibilité des architectes aux théories du Team 10. Plusieurs solutions entendent briser l'uniformité (ou la monotonie, selon un autre point de vue) des ensembles datant des années 1950-1960 : moyennant des compositions irrégulières et des volumes décrochés, les architectes cherchent à créer des espaces extérieurs hétérogènes et des façades animées



12 Penthaz, quartier de Praz-Gérémoz, , 1971-1975 (photo Diego Maddalena).

13 Plan d'ensemble approuvé en 1971. Seules les parties hachurées ainsi que quelques groupes de maisonnettes au nord ont été réalisés (AAA 1961-1975, p. 54).

par des jeux d'ombres. De même, le facteur chromatique concourt à fragmenter la perception des volumes. À la Grangette-Praz-Séchaud comme à Praz-Gérémoz, la mise en couleur a été conçue par l'artiste lausannois Jean-Claude Hesselbarth. Tous ces choix inscrivent les réalisations de l'AAA dans une tendance, observée en Suisse et mise à l'honneur par un numéro de la revue *Das Werk*, qui vise à «humaniser l'habitat en lui conférant une note d'individualité»²³.

Un point significatif – commun aux deux projets – consiste en l'abandon de la recherche d'une certaine performance technologique au profit des modes de construction traditionnels, les bâtiments présentant des murs porteurs en briques de terre cuite. Ce changement est très représentatif du déplacement des priorités du bureau dans la conception des logements : les questions humaines et sociales constituent désormais le cœur des réflexions, au détriment des préoccupations strictement techniques.

Les principes du Team 10 régissent deux autres réalisations de l'AAA. Toujours dans le domaine du logement – côtoyant d'autres fonctions – l'Institut romand d'éducation (1972-1974, actuelle Fondation de Serix) se compose de plusieurs bâtiments de faible hauteur : comme dans un village, ils sont disposés irrégulièrement autour d'une placette (**fig. 14**). Destiné à l'administration, au commerce et à la culture, l'ensemble de Chauderon ne constitue pas moins un *cluster* fondé sur les concepts de la connexion, du regroupement et de la circulation.

L'ARCHITECTE ET LA SOCIÉTÉ

Les implications sociales de la pratique de l'architecte constituent un point de réflexion constant au sein de l'AAA. Les associés estiment porter une importante responsabilité vis-à-vis de la société : à leurs yeux, la mission de l'architecte est fondamentalement «altruiste»²⁴ et engagée au bon fonctionnement de la société. La dimension politique est tout sauf absente de cette approche.

Cette attitude transparaît clairement dans les ensembles de logements des années 1970 évoqués ci-dessus, aspirant à proposer un cadre de vie plus humain. Néanmoins, elle est également centrale dans les projets pour lesquels, à première vue, l'attention serait portée davantage sur la technique. Le contexte historique et culturel dans lequel évolue l'AAA est déterminant à cet égard.

Les associés se montrent très sensibles aux propos élaborés par Jean Fourastié – le théoricien de l'expression «Trente Glorieuses» – qui voit un rapport de causalité directe entre le progrès technique, la productivité et le niveau de vie. Selon l'économiste français, l'amélioration des conditions d'habitation, d'hygiène, d'instruction ou de travail observée dans les décennies faisant suite à la Seconde Guerre mondiale découle de l'accroissement de la productivité, lui-même rendu possible par des procédés techniques plus efficaces²⁵. Lors d'un séminaire, les mandataires de l'AAA s'expriment ainsi : «Considérant le <cheminement> de Fourastié selon lequel le progrès économique conduit



14 Palézieux-Village, Oron, Institut romand d'éducation (actuelle Fondation de Serix), 1972-1974 (AAA 1961-1975, p. 29).

au progrès social, quelle est la contribution de l'architecte? C'est de «fabriquer au meilleur prix le meilleur logement»²⁶. La recherche par l'AAA de techniques de construction performantes, rapides et rentables doit ainsi être appréhendée à la lumière de ces observations, c'est-à-dire comme un moyen de contribuer au développement positif de la société.

Relevons néanmoins que selon Fourastié, le *niveau* de vie ne se mesure qu'au regard de la quantité et la qualité des biens et des services à disposition d'une population, sans intégrer de facteurs sociaux et psychologiques – contrairement à la *qualité de vie*²⁷. Les associés semblent amalgamer ces notions, puisqu'ils joignent l'aspect technique et matériel à une recherche de bien-être social au sens large. René Vittone confirme cette lecture en affirmant, lors d'une interview en 1996, qu'au sein de l'AAA «nous avions foi idéologiquement, politiquement et économiquement dans l'industrialisation de la construction»²⁸.

L'engagement social revendiqué par l'AAA et l'attitude techniciste qu'il adopte à maintes reprises rapproche le bureau du groupe bâlois ABC qui, dans sa revue homonyme parue dès 1924, prône une architecture dépendant de la technique et de la raison et répondant aux besoins communs²⁹. Quoique l'AAA, contrairement à ABC, ne préconise aucune «dictature de la machine», il partage la vision du groupe bâlois; il s'agit de privilégier une pratique collective et socialement pertinente qui intègrerait l'architecture, l'urbanisme et la technique de la construction – la *Gestaltung* –, au détriment d'une *Baukunst*, dans lequel ABC perçoit au contraire une connotation trop esthétique³⁰.

Ainsi, le soi-disant pragmatisme objectif et utilitaire qui découlerait de cette perspective ferait d'abord de l'architecte un *constructeur* ou un *réalisateur*. Ce sont ces appellations que l'AAA revendique en effet, en les opposant à une démarche d'esthète³¹. Les noms des sociétés que le bureau lausannois crée confirment par ailleurs cette observation: *Réalisations* scolaires et sportives, *Formation* et *réalisations* industrielles. À cette aune, l'AAA partage un certain désir de désacralisation (mais en aucun cas de dévalorisation) de l'architecture propre au groupe bâlois³²: les architectures ne sont pas considérées par les associés comme des objets en soi, mais sont subordonnées à leur fonction³³. Pour les mêmes raisons, toutes les typologies partagent aux yeux des mandataires la même dignité.

Si l'AAA, en tant que société, refuse d'afficher ouvertement sa vision politique, les discours formulés et les choix opérés par les membres du bureau témoignent d'un positionnement de gauche plus ou moins proche du communism et du marxisme. Tiré d'un séminaire de l'AAA de 1967 portant expressément sur la «fonction sociale de l'architecte», ce passage est très emblématique à ce sujet:

Il n'est un mystère pour personne que les partenaires de l'AAA se trouvent fréquemment dans une situation «ambiguë», entre un système de pensée, d'intention, de critique face à la société, et les besoins économiques et financiers de l'individu et de l'entreprise³⁴.

Le désir de subversion de l'ordre social établi, dont ces propos de l'AAA sont teintés, est profondément ancré dans la période historique pré-1968: les associés partagent certains espoirs et utopies propres à cette époque.



15 Collège propédeutique des sciences de l'Université de Lausanne (actuel Amphipôle), 1969-1970, vue du hall vers le sud (photo Jeremy Bierer).

Cette posture est également manifeste dans le choix des mandats acceptés. À cet égard, l'analyse qualitative des projets de l'AAA est très éloquente. Relativement à l'habitation, mises à part certaines réalisations anecdotiques de villas, les efforts du bureau sont en effet consacrés au logement collectif et à loyers modérés : les ensembles cités dans les pages précédentes ont été réalisés pour des sociétés coopératives – à l'exception de celui de Penthalaz, destiné néanmoins au personnel d'une entreprise industrielle. Concernant les écoles, il importe de souligner que l'étude du système CROCS entend certes satisfaire les impératifs de rapidité, mais poursuit également une intention universaliste, puisqu'il vise à fournir une éducation de qualité et *égale* pour chaque enfant de la Ville de Lausanne indépendamment du quartier de résidence. L'architecture administrative « pure » conçue par l'AAA est quant à elle *publique* (Chauderon) ; de même, le bureau signe plusieurs autres projets dans le secteur public et dans le domaine social ou de la santé (Institut romand d'éducation à Serix, Hôpital de Morges, Centre des laboratoires à Épalinges). D'autre part, si dans le secteur privé abondent les usines ou dépôts commerciaux, aucune réalisation n'est directement liée au monde de la finance. Parmi les grands absents figure encore l'architecture religieuse, alors même que dans les années 1960 et 1970, plusieurs églises et temples voient le jour en région lausannoise. L'idéologie marxiste n'est incontestablement pas étrangère à ces différents choix qui poussent l'AAA à déserter tout projet pouvant être considéré comme bourgeois ou conservateur.

L'EXPÉRIENCE 3A

En l'espace de quinze ans seulement, le bureau aura marqué le panorama régional avec plusieurs projets qui se situent à l'avant-garde de la pratique architecturale courante, d'un point de vue technique aussi bien que formel. L'esprit novateur qui caractérise les associés va de pair avec une sensibilité marquée à l'égard de la production des architectes contemporains les plus en vue, dont l'AAA se fait l'interprète en parvenant à gagner la confiance des acteurs publics comme privés. Le fait que seule une partie marginale de la production du bureau découle d'un concours nous renseigne sur l'attrait qu'ont pu exercer les compétences, l'approche et la renommée de cette association d'architectes aux yeux des maîtres d'ouvrages. Les racines de l'expérience 3A sont à chercher dans un fort ancrage idéologique : crucial au moment de la fondation et très vivace pendant une dizaine d'années environ, celui-ci se trouve néanmoins amoindri au fil du temps et en particulier après la nomination de trois nouveaux collaborateurs en tant que mandataires en 1971. Plus jeunes que les fondateurs, ces architectes n'ont pas eu le même vécu de la guerre et de la période qui s'en est suivie, avec l'inédite abondance matérielle et le vif élan intellectuel qui caractérisent l'après-guerre et l'époque pré-1968. Profondément enracinée dans ce contexte, la trajectoire de l'AAA semble ainsi presque naturellement prendre fin en 1976, lorsque les conditions culturelles et sociales des « Trente Glorieuses » se dissipent graduellement.

NOTES

Cet article est issu de notre mémoire de maîtrise intitulé *AAA: l'Atelier des Architectes Associés (1961-1976). Un bureau lausannois durant les Trente Glorieuses*, dirigé par le professeur Dave Lüthi à l'Université de Lausanne, septembre 2020.

¹ ACM, fonds 0029 AAA/AD DECOPPET, 1964-1976, Cote 0029.04.0004a, Dossier Assemblée générale du 29.2.64, p. 3.

² Guido Cocchi (dialogues avec Nadja Maillard ayant eu lieu entre juin 2009 et novembre 2010), cité dans Nadja MAILLARD, *L'Université de Lausanne à Dornigny*, Gollion 2013, p. 223.

³ ACM, 0029.04.0004b, dossier Organisation du 6.9.65, «Étude d'organisation du 16.8.65».

⁴ ACM, 0029.04.0004a, dossier Assemblée générale du 14.3.70, p. 1.

⁵ René VITTOINE, «Le rôle de l'ingénieur suisse à l'étranger: une expérience réalisée en Algérie», in *Revue économique et sociale* 35, 1977, 1, p. 9.

⁶ En raison de la documentation à notre disposition et vu l'abondance de la matière, nos recherches se sont néanmoins concentrées sur la production en Suisse. L'activité de l'AAA en Afrique du Nord – une expérience aux tonalités (post)coloniales que réalisent également des architectes de premier plan comme Georges Candilis, Shadrach Woods ou Vladimir Bodiansky au sein de l'ATBAT-Afrique, ou comme Paul Herbé et Jean Lecouteur – demeure un sujet tout à fait intéressant à approfondir.

⁷ René Vittone, interviewé dans Jean-Claude WAGNIÈRES, «L'architecture et les architectes», in *TdL*, 5 février 1961, pp. 11-12.

⁸ Pierre JEANNERET, «Vaud se confronte à la modernité», in *Histoire vaudoise*, Olivier Meuwly (dir.), Gollion 2015, p. 450.

⁹ ACM, 0029.04.0004a, dossier Assemblée générale du 24.3.73, pp. 3-5.

¹⁰ En comptant également le personnel des sociétés annexes. ACM, 0029.01.0003b, dossier Planification hospitalière, 1971, p. 14.

¹¹ Paul JEANNERET, «Une importante réalisation lausannoise. Le groupe locatif de l'Ancien-Stand», in *Journal de la construction de la Suisse romande* 17, 1967, p. 57.

¹² Ludwig MIES VAN DER ROHE, «L'architecture industrielle (Industrielles Bauen)», G, 3, 1924, pp. 18-20, publié in Ulrich Conrads, *Programmes et manifestes de l'architecture au XX^e siècle*, Paris 2017 [1^{re} édition allemande: 1964], p. 97.

¹³ Pierre FREY et al., *Expo 64. Le printemps de l'architecture suisse*, Lausanne 2014, [s.p.].

¹⁴ P. B., «Dans le cadre de l'exposition nationale de 1964. Un concours d'idées permet aux jeunes artistes suisses de démontrer leurs facultés créatrices», in *TdL*, 17 octobre 1960, p. 3.

¹⁵ *Directives de projet applicables à l'étude et à la mise au point de constructions scolaires réalisées à l'aide du système CROCS*, Document 1: «Gros-œuvre, second-œuvre», Lausanne 1969, [s.p.], chapitre 2.3.6.

¹⁶ Max BLUMENTHAL, «Architecture évolutive: habitation», in *Techniques & Architecture* 292, 1973, pp. 34-36.

¹⁷ Guido Cocchi, cité dans MAILLARD 2013, (cf. note 2), p. 258.

¹⁸ Expression tirée d'un plan de l'AAA pour le quartier de Praz-Gérémoz à Penthaz, cf. ACM, 0029.02.0006A, plan 028 [s.d.].

¹⁹ Dieter SCHNELL, «La fin abrupte des grandes cités de logement», in *Heimatschutz* 108, 2013, 2, pp. 24-25.

²⁰ Georges CANDILIS, «Habitat, le fond du problème», in *L'Architecture d'Aujourd'hui* 130, 1967, p. 1.

²¹ SCHNELL 2013 (cf. note 19).

²² Claudio SECCI, «Réceptions et appropriations des sciences humaines par les architectes. Le cas des CIAM et du Team Ten (1928-1962)», in *Espaces et sociétés* 142, 2010, 2, pp. 17-31.

²³ Lucius BURCKHARDT & Diego PEVERELLI, «Logement social. Exposé du problème», in *Das Werk* 57, 1970, 4, p. 220.

²⁴ ACM, 0029.04.0004a, dossier Assemblée générale du 1^{er} mai 1965, p. 4.

²⁵ Jean FOURASTIÉ, *La civilisation de 1975*, Paris 1957.

²⁶ ACM, 0029.04.0004a, dossier Séminaire Diablerets III, 24 et 25 novembre 1967, p. 3.

²⁷ FOURASTIÉ 1957 (cf. note 25), pp. 40 ss.

²⁸ René Vittone, interviewé dans Françoise JAUNIN, «René Vittone livre une bible du bien bâtir», in *24 Heures*, 3 mai 1996, p. 51.

²⁹ Christoph ALLENSPACH, *L'architecture en Suisse. Bâtir aux XIX^e et XX^e siècles*, Zurich 1999, p. 56.

³⁰ *Ibid.*

³¹ René Vittone, propos recueillis lors d'un entretien avec l'architecte, 28 août 2019.

³² Jacques GUBLER, «Préface», dans Claude Schnaidt, *Autrement dit, écrits 1950-2001*, Gollion 2004, p. 9.

³³ René Vittone, propos recueillis lors d'un entretien avec l'architecte, 28 août 2019.

³⁴ ACM, 0029.04.0004a, dossier Séminaire Diablerets III, 24 et 25 novembre 1967, p. 8.